

Avis de presse ECHO, TIJD, LA LIBRE

Le 30 mars 2017 – 17 :40 h

LE CERTIFICAT FONCIER SA

Avenue des Arts, 58
1000 – BRUXELLES
RPN n° 0403.207.224

CERTIFICATS DE PLACEMENT IMMOBILIER

«**WOLUWE SHOPPING CENTER**»

(ISIN BE 0003571792)

**Décision du Conseil d'Etat en annulation du permis
d'urbanisme relatif au projet d'extension**

Le Certificat Foncier, émettrice des **certificats de placement immobilier « Woluwe Shopping Center (1979) »** informe par la présente les titulaires de certificats de la décision du Conseil d'Etat du permis d'urbanisme relatif au projet « Extension Nord ».

Comme annoncé dans ses rapports précédents, la Gérante de la société interne « Woluwe Shopping Center », S.A. L'Investissement Foncier Woluwe Shopping Center, a introduit et diligencé les demandes de permis pour un projet d'extension du centre commercial. Fin juin 2015, la Commune de Woluwe St Lambert a délivré à la Gérante le permis d'urbanisme relatif à ce projet, appelé « Extension Nord ». Ce permis complétait l'ensemble des autorisations après le permis d'environnement et le permis socio-économique délivrés antérieurement.

Un recours en annulation du permis d'urbanisme délivré par la Commune a été introduit devant le Conseil d'Etat par un tiers au cours du 3ème trimestre 2015. La Gérante est intervenue volontairement dans cette procédure. Comme indiqué dans l'avis de presse de notre société du 12 novembre 2016, l'auditeur désigné par le Conseil d'Etat a conclu un avis en proposant l'annulation du permis d'urbanisme délivré par la Commune de Woluwe St Lambert.

Dans sa décision communiquée le 22 mars 2017, le Conseil d'Etat a suivi l'avis précité de l'Auditeur et a décidé d'annuler le permis d'urbanisme délivré pour ce projet d'extension.

La Gérante analyse cette décision qui ne devrait pas constituer un obstacle à la poursuite de la préparation de la mise en vente de l'actif, objet de la Société Interne « Woluwe Shopping Center », telle qu'annoncée par avis de presse du 23 février 2017.

Le Certificat Foncier S.A. renvoie aux derniers rapports de la Gérante qui peuvent être consultés sur <http://www.agrealestate.eu/fr/investment/Pages/Certificats-immobiliers.aspx>) et au rapport de la Gérante sur l'exercice 2016 qui sera rendu publique le 28 avril 2017 sur le même site internet.

Un nouveau communiqué sera publié dès que la situation le justifiera.